

# Projet : « Culture en EHPAD »



**L'enjeu principal: contribuer à l'amélioration de la prise en charge globale des personnes âgées au sein des établissements et valoriser l'offre culturelle existante de l'Allier**

### **Les objectifs :**

- Permettre à la personne âgée d'être un spectateur privilégié en assurant le respect de sa dimension d'Être et de Citoyen, dans son désir et son droit à la culture
- Mobiliser les capacités de la personne, l'aider à exprimer ses émotions par la recherche de bien-être et de lien social
- Maintenir les résidents dans la société, les associer à une culture commune et à découvrir le patrimoine culturel du département
- Rendre visibles les artistes installés sur le Département, les aider à s'exprimer et à diffuser leurs créations

## Descriptif de l'action :

Du fait de la crise sanitaire:

- les personnes âgées en établissements se sont retrouvées isolées
- le maintien d'activités de prévention de la perte d'autonomie est devenu compliqué
- Et trouver des dates de diffusion pour les artistes est devenu difficile

Grâce à des mesures dérogatoires mises en place par la CNSA, il a été possible de financer, en 2020, du matériel informatique pour 38 EHPAD et Résidences Autonomie afin qu'ils puissent disposer de salles multimédia opérationnelles et adaptées.

## Projet :

Utiliser ces nouveaux outils pour apporter de la joie aux résidents, en leur permettant de s'évader et de développer du lien social et de l'émotionnel dans un contexte particulièrement morose et anxiogène et proposer des contenus numériques culturels.

16/06/2023

Le moyen : développer une programmation culturelle en format numérique au départ puis en « physique » depuis, variée, accessible et gratuite à destination des EHPAD et résidences autonomie de l'Allier qui le souhaitent, en misant sur les compétences artistiques de proximité et sur les musées départementaux.

Le projet a été déposé plusieurs fois dans le cadre de l'appel à manifestation de la Conférence des financeurs de l'Allier et a obtenu un accord de financement chaque année depuis 2021.

Ces financements ont permis de payer des cachets aux artistes, des captations de spectacles et de visites mais aussi des droits d'auteur et de diffusion des œuvres numériques.



16/06/2023

La programmation des 3 ans est composée de contenus locaux, d'artistes du coin, d'histoires du passé bourbonnais, des images du patrimoine, d'oeuvres en lien avec le territoire de l'Allier, une trentaine de contenus numériques qui s'enrichit au fil du temps mais aussi une trentaine de dates :



- Visites virtuelles des musées départementaux, commentées et adaptées à un public sénior : Musée Anne de Beaujeu, Maison Mantin, Château des Ducs de Bourbon
- De spectacles vivants : théâtre, cirque, contes, concerts, comédies musicales, lectures, ...
- Des sons et lumières sur du patrimoine bâti (mappings)
- Documentaires naturels et historiques



## Transversalité :

Ce projet a été initié en 2021 par deux agents du département issus de deux directions différentes. C'est un exemple de projet transversal dans cette collectivité. Deux autres directions « ressources » y sont associées : la communication et les systèmes informatiques

Un groupe de travail avec les animateurs de plusieurs EHPAD du département a été constitué pour choisir les spectacles les plus adaptés et prendre en compte les impératifs liés au public cible.

Des réunions techniques avec les différents partenaires pour choisir les contenus et organiser les captations ont jalonné le projet, ainsi que des actions de communication : articles de presse, lancement officiel, participation à une opération « territoriaux de talent » du CNFPT.